

Département du Nord
Arrondissement de Cambrai
Canton de Le Cateau

Arrêté 2024-01-03

COMMUNE DE TROISVILLES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR CAUSE DE TRAVAUX

Nous Jérémy RICHARD, Maire de la Commune de TROISVILLES,
Vu les articles L.2212-2, L.2213-1 du code Général des Collectivités territoriales,
Considérant les travaux de relevés de poteaux pour le déploiement de la fibre Optique par l'entreprise AXIONE, 75 Allée de Suède 62223 FEUCHY, qui auront lieu à compter du 26 janvier 2024 pour une durée de 7 jours, dans la rue de la Tour, la rue du Fayt, la Route de Bertry et la rue du Château d'Eau,
Considérant qu'il y a lieu afin d'éviter tout accident, de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur certaines voies communales,

ARRETE :

Article 1 - Les agents de l'entreprise AXIONE sont autorisés à restreindre ou momentanément dévier la circulation, mais également à occuper le domaine public en fonction des interventions et ce pour assurer leur sécurité.
La circulation pourra être alternée manuellement et réduite à 30 km/h.

Article 2 - Le présent arrêté est pris sur les rues suivantes : Rue de la Tour, rue du Fayt, Route de Bertry et rue du Château d'Eau du **26 janvier au 1er février 2024**.

Article 3 - La signalisation sera mise en place par les services concernés et sous leur responsabilité. En cas de manquement, le chantier sera immédiatement arrêté.

Article 4 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Cateau-Cambrésis sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Article 5 - Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée 59800 LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Fait à Troisvilles, le 09 janvier 2024.

Le Maire,
Jérémy RICHARD.

